Comptabilité d'une association : les bases

Version document: 13/01/2025
Code formation: 310 - Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Objectifs pédagogique

- Maîtriser les principes fondamentaux de la comptabilité associative
- Être capable de tenir une comptabilité simple et conforme aux exigences légales
- Savoir analyser et utiliser les informations comptables pour la gestion de l'association

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 1

1. **Introduction à la comptabilité associative (2h)**

- Définition et rôle de la comptabilité dans une association
- Cadre légal et réglementaire
- Spécificités de la comptabilité associative

Mise en pratique : Étude de cas d'une association fictive et identification des obligations comptables

Durée: 2 jours - 14h
Tarif: Nous consulter
Public : Comptables, Responsables comptables et financiers, Contrôleurs internes et externes, Trésoriers d'associations
Secrétaire généraux ou tout autres personnes s'occupant de la comptabilité d'une association

Pré requis: Maîtriser les bases de fonctionnement d'une association
Modalité de déroulement: en présentiel

Equipe pédagogique et moyens pédagogiques: Supports de formation -Exposés théoriques -Étude de cas concrets - auto évaluation préalable - exercices pratiques- Echanges-

Suivi d'évaluation pédagogique: Feuille d'émargement et évaluation à chaud et à froid

Nombre de stagiaires: 4 à 12 participants

Modalité d'évaluation: QCM d'évaluation finale
Sanction de fin de formation: Attestation de suivi de formation

Modalités et délais d'accès: Première réponse en 72h maximum. La date du début de formation sera fixée en fonction du financement et de vos besoins.

Intervenant: Formateur spécialisé en comptabilité

Accueil des personnes en situation de handicap: Prendre rendez-vous avec le référent handicap au 06.70.20.13.40

Pour tout renseignement contactez nous par mail:
ofdc-lorraine@outlook.com

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

Comptabilité d'une association: les bases

Version document: 13/01/2025
Code formation: 310 - Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

2. Les documents comptables essentiels (2h30)

- Le plan comptable associatif
- Le livre journal
- Le grand-livre
- La balance

Mise en pratique : Création d'un plan comptable simplifié pour une association.

3. Les opérations comptables courantes (2h30)

- Enregistrement des recettes (cotisations, dons, subventions)
- Enregistrement des dépenses
- La notion de trésorerie

Mise en pratique : Enregistrement d'opérations courantes dans un livre journal

JOUR 2

4. Les états financiers (2h30)

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe

Mise en pratique : Élaboration d'un bilan et d'un compte de résultat simplifiés

5. Analyse financière de base (2h)

- Lecture et interprétation des états financiers
- Calcul et analyse des ratios clés

Mise en pratique : Analyse des états financiers d'une association et identification des points forts/faibles

6. Gestion budgétaire (2h)

- Élaboration d'un budget prévisionnel
- Suivi budgétaire

Mise en pratique : Création d'un budget prévisionnel pour un projet associatif

7. Conclusion et évaluation (30min)

- Récapitulatif des points clés
- Questions/réponses
- Évaluation des acquis QCM